

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB LIBRON  
COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2021**

L'an Deux Mille Vingt et un, le 24 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à la salle de la Tuilerie à Bédarieux, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 8 février 2021

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ	*	
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME REBOUL	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL		*	MR FORTE		*
MR FALIP	*		MR FARENC	*	
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO	*	
MR MORGO	*		MME SAUTEREL		*
MR BARRAL	*		MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE		*
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MME NURIT		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR BOULDOIRE	*		MR SANCHEZ	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT	*		MR DALERY	*	
MR ABELLA	*		MR GRANIER	*	
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR FABRE LUCE	*		MR SOULAGE	*	
MR ALLINGRI		*	MR MOULY		*
MR RENAU		*	MR TESSIER	*	
MR BALESTER	*				

<b>OBJET :</b>	<b>COMPTE RENDU</b>
----------------	---------------------

**Début de séance : 14 heures 30.**

Francis BARSSE, maire de Bédarieux, remercie les élus pour leur présence sur sa commune et leur souhaite la bienvenue. Marie Pierre PONS, présidente de l'EPTB Orb Libron, propose d'aborder l'ordre du jour.

**DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 27 JANVIER 2021**

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 27 janvier 2021.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuve le compte rendu

**DELIBERATION N°2 : PROTECTION RAPPROCHEE DES LIEUX DENSEMENT URBANISES – COMMUNE DE SERIGNAN – TRANCHE 3 : CHOIX DES ENTREPRISES**

Un appel d'offre a été lancé pour l'opération de protection rapprochée des lieux densément urbanisés – commune de Serignan-tranche 3. La Commission d'attribution des offres a ouvert les plis le vendredi 5 février et confié au maître d'œuvre et aux services de l'EPTB le soin de réaliser l'analyse des offres conformément aux termes du règlement de la consultation.

La Commission d'attribution des offres réunie le 23 février a proposé de retenir :

- Pour la mission SPS : le cabinet TECHNI'Bat pour un montant total H.T de 4 472.00 € H.T ;
- Pour les travaux : l'entreprise CAZAL pour un montant total H.T de 1 478 591.35 € H.T.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valider les propositions de la Commission d'attribution des offres ;
- Autorise madame la présidente à signer les marchés relatifs à cette opération.

**DELIBERATION N°3 : TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA VEGETATION DES BERGES DU LIBRON ET SES AFFLUENTS SUITE A LA CRUE D'OCTOBRE 2019 : CHOIX DES ENTREPRISES**

Un appel d'offre a été lancé pour l'opération de travaux de restauration des berges du Libron et ses affluents suite à la crue d'octobre 2019. La Commission d'attribution des offres a ouvert les plis le vendredi 5 février et confié aux services de l'EPTB le soin de réaliser l'analyse des offres conformément aux termes du règlement de la consultation.

La Commission d'attribution des offres réunie le 23 février a proposé le choix des entreprises pour cette opération :

- Lot n°1 : groupement Actiforest/GEKKO pour un montant total H.T de 167 113.50 € H.T ;
- Lot n°2 : Entreprise Philip Frères, pour un montant total H.T de 202 096.55 € H.T

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valide les propositions de la Commission d'attribution des offres ;
- Autorise madame la présidente à signer les marchés relatifs à cette opération.

**DELIBERATION N°4 : UTILISATION DES CREDITS GEMAPI DELEGUES PAR LES AVANT MONTS, SUD HERAULT, LA DOMITIENNE ET BEZIERS MEDITERRANEE : BILAN AU 31 DECEMBRE 2020.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les communautés de communes des Avant Monts, de Sud Hérault, de la Domitienne et la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, délèguent à l'EPTB Orb Libron l'item 2 de la GEMAPI afin que soit mis en œuvre le programme pluri-annuel d'entretien reconnu d'intérêt général. Une enveloppe annuelle nous est ainsi déléguée. La présidente fait le bilan, au 31 décembre 2020, de l'utilisation des crédits. Un bilan technique des opérations engagées sera adressé directement à chaque EPCI délégataire.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Prend acte de l'utilisation des crédits GEMAPI délégués par les Avant-Monts,Sud Hérault,la Domitienne et Béziers Méditerranée.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Yannis Gilbert présente la mise en œuvre du Plan Pluri-annuel d'entretien : zoom sur l'organisation en place sur le territoire Grand Orb.

**Fin de séance : 16 heures.**

**Béziers, le 24 février 2021  
La Présidente  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**